



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 17 décembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Pierre LAMBOROT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Christian PARIS
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. André GERVAIS	Mlle Stéphanie MODDE	
M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Gilbert MENUET pouvoir à M. Christian PARIS
M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Gaston FOUCHERES	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Rémi DELATTE	Mme Fadoua LALOUCHE pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE.

OBJET : CULTURE ET SPORTS

Piscine Olympique - Avenants aux marchés de travaux

Par délibération en date du 15 novembre 2007, le Conseil de communauté a approuvé le coût prévisionnel définitif des travaux de la piscine olympique pour un montant de 20 020 905 € HT (prix valeur juillet 2006).

A ce jour, tous les marchés de travaux liés à cette opération ont été attribués après lancement des procédures d'appel d'offres, pour un montant de 19 543 148,40 € HT. Ce montant est donc inférieur au coût prévisionnel définitif sur lequel la maîtrise d'oeuvre s'est engagée.

Dans le cadre du chantier débuté en février 2008, des modifications aux prestations des marchés de travaux sont sollicitées soit par l'architecte, le contrôleur technique ou le maître d'ouvrage.

Afin de prendre en compte ces modifications, il convient de délibérer pour autoriser la passation et la signature des avenants (supérieurs à 5 %) aux marchés de travaux présentés en annexe.

Les marchés concernés par ces avenants supérieurs à 5 % sont :

- le lot 7 « Plomberie - Sanitaires » : ce marché 07-57 a été notifié le 17/01/2008 au groupement Boeuf et Munier pour un montant de 427 000 € HT.

Il est demandé au conseil d'autoriser la signature de l'avenant n°1, pour une plus value s'élevant à + 35 103 € HT.

Le montant total du marché est ainsi porté à la somme de 462 103 € HT soit une augmentation de 8,22 % par rapport au marché initial.

- le lot 8 « Traitement d'eau » : ce marché 07-67 a été notifié le 15/01/2008 à l'entreprise Eau Pure pour un montant de 1 324 940 € HT.

Il est demandé au conseil d'autoriser la signature de l'avenant n°1, pour une plus value s'élevant à +149 935 € HT.

Le montant total du marché est ainsi porté à la somme de 1 474 875 € HT soit une augmentation de 11,32 % par rapport au marché initial.

- le lot 10 « Electricité courants forts et faibles » : ce marché 07- 66 a été notifié le 15/01/2008 à l'entreprise INEO Enersys pour un montant de 683 523,02 € HT.

Il est demandé au conseil d'autoriser la signature de l'avenant n°1, pour une plus value s'élevant à + 40 900 € HT.

Le montant total du marché est ainsi porté à la somme de 724 423,02 € HT soit une augmentation de 5,98 % par rapport au marché initial.

Le montant total des travaux (y compris les avenants inférieurs à 5% et les avenants en moins value) est ainsi porté à 20 263 195,66 € HT. Ce qui représente une augmentation de 3,68 % au coût prévisionnel définitif (non actualisé).

Vu l'avis de la Commission d'appel d'offres,

Vu l'avis du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** les avenants aux marchés de travaux ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer les avenants ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice en cours

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

22 DEC. 2008

Publié le 19 DEC. 2008
Déposé en Préfecture le



extraît conforme,
le Président
le Président

Pierre PRIBETICH



40 Avenue du Drapeau
21 075 DIJON CEDEX

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE PISCINE OLYMPIQUE A DIJON**

**LOT N°07 : PLOMBERIES SANITAIRES
ENTREPRISE BŒUF**

Avenant N° 1

Au marché

Du 18 Janvier 2008

Maître d'œuvre

CABINET JAPAC
6 rue Andrei Sakharov – BP 54
76 131 MONT ST AIGNAN

Cabinet AERIA
Siège social : 1, rue Pierre Bourgeois – 69 300 CALUIRE
Agence Bourgogne : 4, bis place du Monument – 21 300 CHENOVE

Entreprise

SARL BŒUF
56, Rue Maxime Guillot
21 300 CHENOVE

VU pour être annexé à délibération
du Conseil du : 17 DEC. 2008
DIJON, le :
LE PRÉSIDENT,

Pour le Président,
le vice-Président, 19 DEC. 2008



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

22 DEC. 2008



Entre les soussignés :

LE GRAND DIJON Représenté par, **Monsieur Le Président du Grand Dijon**,
D'une part,

Et

L'entreprise SARL BŒUF, ayant son siège social à :
56, Rue Maxime Guillot – 21300 CHENOVE, représentée par **M. JM CABRILLANA**

N° SIRET : 402 374 219 00036
Code d'activité économique principale (APE) 4322 A
N° d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : DIJON B 402 374

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1

OBJET DE L'AVENANT :

1. Suivant devis N°08263 A : modification des siphons de sols

- Suppression des siphons de sol PVC de marque NICOLL prévus au Marché de base.
 - o Piscine olympique 221 U X 52.00 € - 11 492.00 € HT
 - o Bâtiment plongée 34 U X 52.00 € - 1 768.00 € HT
- Fourniture de siphons de sol PVC de marque ACO DN50 avec couverture inox AISI 316L 2500-55-77
- Suppression des siphons de sol des plages qui sont de bondes siphonides fournies et posées par le carrelage.
205 U X 62.00 € 12 170.00 € HT

Sous total 1.....- 550.00 € HT

2. Suivant devis N° 08263 A : Relevage sous-sol

- Fourniture et pose de 2 stations de relevage niveau -4.00 pour évacuation des drains et traitement d'eau (prévu 1 station de relevage au CCTP), chaque ensemble comprenant :
 - o 2 pompes inox 30m³/h, HM = 5MCE de marque SALMSON, GRUNDFOS type SCA corps Inox équivalent, Régulateurs de niveaux, Clapets anti-retour, Armoire de commande anti-alarme, Tuyauterie de relevage PVC pression, Raccordement au collecteur.
1 Ens X 7 419.00 € 7 419.00 € HT
 - o Raccordements électriques
1 X 750.00 € 750.00 € HT

Sous total 2.....+ 8 169.00 € HT

3. Suivant devis N°08263 A: Relevage fosse de plongée

- 1 ensemble de relevage de marque SALMSON, GRUNDFOS ou similaire comprenant :

- 2 pompes Inox 30m³/h, HM=24MCE de marque SALMSON, GRUNDFOS type SCA corps Inox équivalent, Vannes d'isolement, Régulateurs de niveaux, Clapets anti-retour, Armoire de commande à alarme. 9 250.00 € HT
- Conduite de refoulement en tube PVC pression DN80 30 ml X 55.00 € 1 650.00 € HT
- Raccordements électriques 1 100.00 € HT

Sous total 3.....+ 12 000.00 € HT

4. Suivant devis N° 08263 A : Douche du personnel 1° étage

- 2 receveurs de douche à poser surélevés 80 x 80 (robinetterie prévue au Marché de base, sip décompté dans chapitre 1)

2 U X 279.00 € 558.00 € HT

Sous total 4.....+ 558.00 € HT

5. Suivant devis N° 08263 A : Fontaines extérieures

- Suppression alimentations et équipements pour fontaines extérieures prévues au Marché de Base - 8 831.00 € HT

Sous total 5.....- 8 831.00 € HT

6. Suivant devis N° 08288 : Modification du Système anti-légionelle des douches collectives

- Suppression des 3 mitigeurs électroniques type 32 RMX marque PRESTO (2 U prévues dans vestiaires publics, 1 U dans vestiaire plongée)

3 U X 2 465.00 € - 7 395.00 € HT

- Remplacement par 5 mitigeurs thermoscopiques marque PRESTO type Rada 425

5 U X 1 440.00 € + 7 200.00 € HT

- Remplacement des horloges de programmation électroniques PRESTO Réf 85929 par des boîtiers avec commande à clef

- Moins value horloges réf 85929 3 U X 2 041.00 € - 6 123.00 € HT

- Plus value commande boîtiers à clef réf 90635 3 U X 410.00 € + 1 230.00 € HT

Sous total 6.....- 5 088.00 € HT

7. Suivant devis N° 08288 : Lavabos

- Remplacement des lavabos dans les vestiaires groupe par des lavabos équipés sur bâti-support, robinet infrarouge :

- Suppression des robinets temporisés TEMPOSTOP, prévus au Marché de Base
9 U X 41.00 € - 369.00 € HT
- Fourniture et pose de 9 boîtes supports marque PRESTO à habiller type SENSAO
9 U X 486.00 € + 4 374.00 € HT
- Fourniture et pose de 9 robinets temporisés à secteur avec détection infrarouge marque PRESTO type SENSAO ou TEMPOMATIC DELABIE.
9 U X 411.00 € + 3 699.00 € HT

- Installation des robinets infrarouges sur lavabos et lave-mains, vasques, dans vestiaires groupes, sanitaire accueil, vestiaire plongée :

- Suppression des robinets temporisés TEMPOSTOP prévus au Marché de base
20 X 41.00 € - 820.00 € HT
- Fourniture et pose de robinets temporisés à secteur avec détection infrarouge marque PRESTO type SENSAO ou TEMPOMATIC DELABIE
20 X 411.00 € + 8 220.00 € HT

- Raccordements électriques des robinetteries infrarouges depuis armoire électrique compris protection, raccordement des transformateurs, mise en service, réglages
+ 2 450.00 € HT

Sous total 7.....+ 17 554.00 € HT

8. Suivant devis N° 08288 : Urinoirs

- Remplacement des urinoirs droits ALLIA type AMIGO par des stalles types MONTCEAU :

- Suppression des urinoirs prévus au Marché de base type Amigo
4 X 203.00 € - 812.00 € HT
- Fourniture et pose de 4 stalles compris couvre-joint central et couvre-joints latéraux, bonde d'évacuation, tubulaire, 2 cellules de déclenchement infrarouge en faux plafond marque PRESTO type MONOCONTROL 126, raccordements électriques
Ensemble 3 990.00 € HT

Sous total 8.....+ 3 178.00 € HT

9. Suivant devis N° 08319 : Remplacement des lavabos céramiques :

- Remplacement des lavabos céramiques dans vestiaires publics et vestiaires groupes par des plans vasques moulés type Varicor avec remontée arrière, retombée avant, jouées latérales :

- 4 plans avec 2 vasques, longueur 1600 mm
Soit 4 X 1 540.00 € 6 160.00 € HT

- 1 Plan avec 5 vasques longueur 4600 mm,
Soit 4 020.00 € HT
- 18 consoles pour Varicor 90
Soit 18 X 26.00 € 468.00 € HT
- Suppression de 13 lavabos céramiques Allia type Naos
Soit 13 X 195.00 € - 2 535.00 € HT

Sous total 9.....+ 8 113.00 € HT

ARTICLE 2

Récapitulatif

Avenant N° 1 Montant total € HT	35 103.00 € HT
TVA à 19.6 %	6 880.19 € HT
Soit un montant total Avenant N° 1 TTC de.....	41 983.19 € TTC

Somme en toutes lettres :

QUARANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS EUROS ET DIX NEUF CENTIMES

ARTICLE 3

CONDITIONS ECONOMIQUES

Les nouveaux prix ont fait l'objet d'une négociation et d'un contrôle des Maîtres d'Oeuvre avant validation.

Les travaux seront réglés à montant global et forfaitaire, non révisables, non actualisables.

ARTICLE 4

MONTANT DU MARCHE ET DES AVENANTS

Marché initial	Total HT.	427 000.00 €
	TVA 19,6 %	<u>83 692.00 €</u>
	Montant TTC.	510 692.00 €
Avenant N° 1	Total HT.	35 103.00 €
	TVA 19,6 %	<u>6 880.19 €</u>
	Montant TTC.	41 983.19 €
Montant du marché porté à	Total H.T.	462 103.00 €
	TVA 19,6 %	<u>90 572.19 €</u>
	Montant T.T.C.	552 675.19 €

Somme en toutes lettres :

CINQ CENT CINQUANTE DEUX MILLE SIX CENT SOIXANTE QUINZE EUROS ET DIX NEUF CENTIMES

L'avenant 1 représente une plus value de 8.22% sur le montant initial du Marché.

ARTICLE 5

DELAIS D'EXECUTION

Les travaux objet du présent avenant sont à réaliser immédiatement.
Pour ce qui est des prestations prévues au marché de base, le présent document n'a pas d'incidence sur le délai fixé au marché de travaux.

ARTICLE 6

CLAUSES GENERALES ET PARTICULIERES

Les clauses du marché initial restent applicables dans la mesure où elles ne sont pas dérogées par le présent avenant.

Fait à Lyon / Chenôve,
Le

L'ENTREPRISE
BOEUF

Le Maître de l'Ouvrage
LE GRAND DIJON
Monsieur Le Président du Grand Dijon

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

22 DEC. 2008



VU pour être appelé à délibération
du Conseil du : 17 DEC. 2008

DIJON, le : 19 DEC. 2008

LE PRÉSIDENT,

Pour le Président,
le vice-Président.



40 Avenue du Drapeau
21 075 DIJON CEDEX

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PISCINE OLYMPIQUE A DIJON

**LOT N°08 : TRAITEMENT D'EAU – ANIMATION AQUATIQUE
ENTREPRISE L'EAU PURE**

Avenant N° 1

Au marché

Du 15 Janvier 2008

Maître d'œuvre

CABINET JAPAC

6 rue Andrei Sakharov – BP 54
76 131 MONT ST AIGNAN

Cabinet AERIA

Siège social : 1, rue Pierre Bourgeois – 69300 CALUIRE
Agence Bourgogne : 4, bis place du Monument – 21300 CHENOVE

Entreprise

Entreprise L'EAU PURE SA
ZA Les Toupes
Route de Bletterans
39 570 MONTMOROT

Entre les soussignés :

LE GRAND DIJON Représenté par, **Monsieur Le Président du Grand Dijon**,
D'une part,

Et

L'entreprise BOEUF, ayant son siège social à :

ZA Les Toupes - Route de Bletterans - 39 570 MONTMOROT

Représentée par **Monsieur Jérôme FAROZ**

- | | |
|--|--------------------|
| - N° SIRET : | 646 650 333 000 57 |
| - Code d'activité économique principale (APE) | 46 69 B |
| - N° d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : | LONS B 646 650 333 |

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

OBJET DE L'AVENANT :

 DOZONEPACK

Traitement de l'ozone avec système OZONEPACK

Ensemble

149 935.00 € HT

Sous total 1 149 935.00 € HT

ARTICLE 2

Récapitulatif

Avenant N° 1 Montant total € HT149 935.00 € HT

TVA à 19.6 %29 387.26 € HT

Soit un montant total Avenant N° 1 TTC de179 322.26 € TTC

Somme en toutes lettres :

CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE TROIS CENT VINGT DEUX EUROS ET VINGT SIX CENTIMES

ARTICLE 3

CONDITIONS ECONOMIQUES

Les nouveaux prix ont fait l'objet d'une négociation et d'un contrôle des Maîtres d'Oeuvre avant validation.

Les travaux seront réglés à montant global et forfaitaire, non révisable, non actualisable.

ARTICLE 4

MONTANT DU MARCHÉ ET DES AVENANTS

Marché initial	Total HT	1 324 940.00 €
	TVA 19,6 %	<u>259 688.24 €</u>
	Montant TTC	1 584 628.24 €
Avenant N° 1	Total HT	149 935.00 €
	TVA 19,6 %	<u>29 387.26 €</u>
	Montant TTC	179 322.26 €
Montant du marché porté à	Total H.T.	1 474 875.00 €
	TVA 19,6 %	<u>289 075.50 €</u>
	Montant T.T.C.	1 763 950.50 €

Sommes en toutes lettres

UN MILLION SEPT CENT SOIXANTE TROIS MILLE NEUF CENT CINQUANTE EUROS ET CINQUANTE CENTIMES

L'avenant 1 représente une plus value de 11.32 % sur le montant initial du marché.

ARTICLE 5

DELAIS D'EXECUTION

Les travaux objet du présent avenant sont à réaliser immédiatement.

Pour ce qui est des prestations prévues au marché de base, le présent document n'a pas d'incidence sur le délai fixé au marché de travaux.

ARTICLE 6

CLAUSES GENERALES ET PARTICULIERES

Les clauses du marché initial restent applicables dans la mesure où elles ne sont pas déroguées par le présent avenant.

Fait à Lyon / Chenôve,
Le

L'ENTREPRISE
L'EAU PURE

Le Maître de l'Ouvrage
LE GRAND DIJON
Monsieur Le Président du Grand Dijon

VU pour être annexé à délibération
du Conseil du : 17 DEC. 2008
DIJON, le : 19 DEC. 2008
LE PRÉSIDENT,



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
22 DEC. 2008



40 Avenue du Drapeau
21 075 DIJON CEDEX

Pour le Président,
le vice-Président.



TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PISCINE OLYMPIQUE A DIJON

**LOT N°10 : ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES
— ENTREPRISE INEO ENERSYS**

Avenant N° 1

Au marché

Du 17 Janvier 2008

Maître d'œuvre

CABINET JAPAC
6 rue Andrei Sakharov – BP 54
76 131 MONT ST AIGNAN

Cabinet AERIA
Siège social : 1, rue Pierre Bourgeois – 69300 CALUIRE
Agence Bourgogne : 4, bis rue du 11 Novembre – 21300 CHENOVE

Entreprise

INEO ENERSYS - Agence Bourgogne
74, Avenue Poincaré
BP 47843
21078 DIJON Cedex

Entre les soussignés :

LE GRAND DIJON Représenté par, **Monsieur Le Président du Grand Dijon,**

D'une part,

Et

L'entreprise **INEO ENERSYS**, ayant son siège social à :

74, Avenue Poincaré BP 47843 21078 DIJON Cedex, représentée par M Hervé HERODE

N° SIRET : 109 868 114 00011

Code d'activité économique principale (APE) 453 A

N° d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : DIJON B 409 868 114

D'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

OBJET DE L'AVENANT :

1. Suivant devis n° 2008 P 04220 0 AEC : Eclairage fosse

CHEMINEMENT :

- Réalisation des passages entre le générateur et les projecteurs par saignées et tube ICT encastré	2 Ens. X 224.63 €	449.26 € HT
- Réalisation de 3 réservations pour la pose des ROXTEC D70	3 Ens. X 233.61 €	700.83 € HT
- Fourniture et pose des 3 ROXTEC 70	6U X 518.14	3 108.84 € HT
- Accessoires	1 Ens. X 116.81 €	116.81 € HT

Sous total Cheminement 4 375.74 € HT

PROJECTEUR DANS LA FOSSE :

- Fourniture et pose d'alimentation par câble U1000 RO2V 3G1, 5mm ² vers les alimentations	1 Ens. X 536.20 €	536.20 € HT
- Connexion depuis les alimentations vers les projecteurs LED installés en applique dans la fosse, par câble immergeable 8 X 0.5mm ² (Ø 12mm)	50 ml X 15.41 €	770.50 € HT
- Projecteur POW LED 36 X 1W	9U X 2 682.52 €	24 142.68 € HT
- Alimentation IP65	9U X 329.45 €	2 965.05 € HT
- Grille de protection INOX pour les projecteurs	3 Ens. X 2 635.60 €	7 906.80 € HT
- Raccordement, essai et mise en service	1U X 241.14 €	241.14 € HT

Sous total projecteur dans fosse36 562.37 € HT

ARTICLE 2

Récapitulatif

Avenant N° 1 Montant total € HT	40 938.11 € HT
TOTAL FINAL ARRONDI A :	40 900.00 € HT
TVA à 19.6 %	8 016.40 € HT
Soit un montant total Avenant N° 1 TTC de.....	48 916.40 € TTC

Somme en toutes lettres :

QUARANTE HUIT MILLE NEUF CENT SEIZE EUROS QUARANTE CENTIMES

ARTICLE 3

CONDITIONS ECONOMIQUES

Les nouveaux prix ont fait l'objet d'une négociation et d'un contrôle des Maîtres d'Oeuvre avant validation.

Les travaux seront réglés à montant global et forfaitaire, non révisables, non actualisables.

ARTICLE 4

MONTANT DU MARCHÉ ET DES AVENANTS

Marché initial	Total HT.	683 523.02 €
	TVA 19,6 %	<u>133 970.51 €</u>
	Montant TTC.	817 493.53 €
Avenant N° 1	Total HT.	40 900.00 €
	TVA 19,6 %	<u>8 016.40 €</u>
	Montant TTC.	48 916.40 €
Montant du marché porté à	Total H.T.	724 423.02 €
	TVA 19,6 %	<u>141 986.91 €</u>
	Montant T.T.C.	866 409.93 €

Somme en toutes lettres :

HUIT CENT SOIXANTE SIX MILLE QUATRE CENT NEUF EUROS ET QUATRE VINGT TREIZE CENTIMES

L'avenant 1 représente une plus value de 5.98 % sur le montant initial du Marché.

ARTICLE 5

DELAIS D'EXECUTION

Les travaux objet du présent avenant sont à réaliser immédiatement.

Pour ce qui est des prestations prévues au marché de base, le présent document n'a pas d'incidence sur le délai fixé au marché de travaux.

ARTICLE 6

CLAUSES GENERALES ET PARTICULIERES

Les clauses du marché initial restent applicables dans la mesure où elles ne sont pas dérogées par le présent avenant.

Fait à Lyon / Chenôve,
Le

L'ENTREPRISE
INEO ENERSYS

Le Maître de l'Ouvrage
LE GRAND DIJON
Monsieur Le Président du Grand Dijon

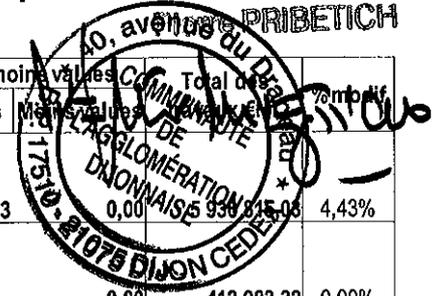
22 DEC. 2008

17 DEC. 2008

GRAND DIJON - Construction d'une Piscine Olympique

Tableau de suivi des TS - Mise à jour du 28/11/2008

LOTS	MARCHES € H.T.	Plus ou moins valeurs			Total des Montants €	Taux %
		Total € H.T.	Plus values	Moins values		
LOT n° 01 - Terrassements / Fondations/ Gros-Ceuvre C3B Montant total du marché	5 684 740,00	252 075,03	0,00	5 936 815,03	4,43%	
LOT n° 02 - traitements de façades / Vêtures BONGLET Montant total du marché	412 983,32	0,00	0,00	412 983,32	0,00%	
LOT n° 03 - Charpente mixte sous tendu CMBP Montant total du marché	1 291 391,32	71 168,00	-6 668,00	1 355 891,32	4,99%	
LOT n° 04 - Couverture / Étanchéité SOPREMA Montant total du marché	963 607,76	25 790,46	0,00	989 398,22	2,68%	
LOT n° 05 - Menuiseries extérieures et intérieures PROTOY Montant total du marché	1 512 130,78	0,00	0,00	1 512 130,78	0,00%	
LOT n° 06 - Métallerie PROTOY Montant total du marché	398 949,90	0,00	0,00	398 949,90	0,00%	
LOT n° 07 - Plomberie / Sanitaires BŒUF MUNIER Montant total du marché	427 000,00	44 484,00	-9 381,00	462 103,00	8,22%	
LOT n° 08 - Traitement d'eau : Animation aquatique EAU PURE Montant total du marché	1 324 940,00	149 935,00	0,00	1 474 875,00	11,32%	
LOT n° 09 - Traitement d'air / Chauffage SA NOUVEAU Montant total du marché	1 359 919,57	58 795,91	0,00	1 418 715,48	4,32%	
LOT n° 10 - Electricité courants forts et faibles INEO Montant total du marché	683 523,02	40 900,00	0,00	724 423,02	5,98%	
LOT n° 11 - Menuiseries intérieures bois / Mobiliers PACOTTE MIGNOTTE Montant total du marché	156 757,00	0,00	0,00	156 757,00	0,00%	
LOT n° 12 - Plafonds suspendus DECIBEL Montant total du marché	469 998,86	5 931,85	0,00	475 930,71	1,26%	
LOT n° 13 - Étanchéité liquide PROCESS SOL Montant total du marché	108 547,40	0,00	-2 721,45	105 825,95	-2,51%	
LOT n° 14 - Revêtements de sols et muraux carrelés / Sols souples SNIDARO Montant total du marché	746 779,13	37 453,36	-164,97	784 067,52	4,99%	
LOT n° 14A - Chapes - Formes de Pentas Montant total du marché	53 000,00	0,00	0,00	53 000,00	0,00%	
LOT n° 15 - Revêtements sols souples SNIDARO Montant total du marché	34 314,12	0,00	0,00	34 314,12	0,00%	



LOT n° 16 - Peinture / Revêtements muraux BAFFY	Montant total du marché	108 219,25	0,00	0,00	108 219,25	0,00%
LOT n° 17 - Equipements de vestiaires - cabines - casters FABALU	Montant total du marché	173 533,42	0,00	0,00	173 533,42	0,00%
LOT n° 18 - Équipement de piscine LMP	Montant total du marché	78 208,93	6 333,82	-19 872,24	64 670,51	-17,31%
LOT n° 19 - Parois de bassin relevable CCMG	Montant total du marché	158 860,00	0,00	0,00	158 860,00	0,00%
LOT n° 20 - Gestion informatisée de contrôle d'accès ELISATH	Montant total du marché	86 738,00	0,00	0,00	86 738,00	0,00%
LOT n° 21 - Sauna Hammam AQUA REAL	Montant total du marché	28 323,80	0,00	0,00	28 323,80	0,00%
LOT n° 22 - Ascenseur THYSSEN KRUPP	Montant total du marché	22 560,00	0,00	0,00	22 560,00	0,00%
LOT n° 23 - Décorations florales d'intérieur JARDIN DE GALLY	Montant total du marché	38 041,50	0,00	0,00	38 041,50	0,00%
LOT n° 24 - V.R.D. ROGER MARTIN	Montant total du marché	1 836 246,14	54 987,50	-30 214,45	1 861 019,19	1,35%
LOT n° 25 - Espaces verts / Clôtures / Portails VDS PAYSAGE	Montant total du marché	364 727,85	0,00	0,00	364 727,85	0,00%
LOT n° 26 - Bassins mixtes préfabriqués A&T EUROPE	Montant total du marché	1 072 107,33	0,00	-11 785,66	1 060 321,67	-1,10%
Total des marchés de base en € H.T.						
Total options retenues						
TOTAL MARCHES		19 543 148,40 €				
TOTAL T.S.			747 854,93	-80 807,77		
TOTAL MARCHES + T.S.					20 263 195,56	3,68%